REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE (Première Circonscription)

ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1958

Electrices, Electeurs,

L'Union des Forces Démocratiques

vous appelle à voter en masse pour son candidat aux élections législatives dans la circonscription de MACON

QU'EST-CE QUE L' « UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES ?

Ce n'est pas un parti, mais le rassemblement de la gauche non communiste. A ce rassemblement ont adhéré :

— Le Parti Socialiste Autonome;
— L'Union de la Gauche Socialiste;
— La Jeune République;
— La fraction mendésiste du Parti Radical;
— Une grande partie de l'U.D.S.R.,

ainsi que de nombreuses personnalités universitaires et des syndicalistes de toutes tendances, ce qui témoigne de leur volonté de mettre fin au fractionnement néfaste des forces démocratiques.

Ainsi, au moment où les partis et groupements de droite donnent le spectacle de leurs querelles et de leur division, la gauche française non communiste a voulu se présenter unie devant les électeurs.

Après avoir dénoncé les carences de la IVe République, après avoir signalé les dangers de la nouvelle Constitution, nous prenons acte de l'instauration de la Ve République. Mais il reste à résoudre les problèmes économiques et sociaux qui commandent l'avenir du peuple français et des peuples associés.

Tout progrès économique et social dépend dans une large mesure des ressources nationales disponibles. Les répercussions financières de la guerre d'Algérie ne peuvent donc que limiter si ce n'est rendre difficile ce progrès.

REFORME DES STRUCTURES ECONOMIQUES

Nous affirmons que l'économie doit être au service de l'homme et non l'homme au service de l'économie.

Ceci implique :

— la définition des besoins essentiels de la nation et la fixation des priorités à respecter en ce qui concerne l'emploi, les crédits et l'utilisation des matières premières.

— la réforme et la coordination des administrations économiques.

— l'orientation consciente et sélective des divers secteurs primordiaux de l'économie, en accord avec les organisations syndicales et professionnelles.

— la nationalisation effective du crédit.

— l'établissement d'un programme agricole tendant à l'orientation vers les productions où la demande s'accentue.

— l'organisation des marchés en vue de défendre à la fois les productions agricoles contre la mévente et les consommateurs contre la spéculation génératrice de vie chère.

— l'indexation des prix agricoles sur le secteur industriel.

— le développement de la coopération et des investissements.

— la vulgarisation des techniques nouvelles.

— l'instauration du salaire fiscal des artisans.

— la simplification des circuits de distribution.

— la lutte contre le chômage qui menace notre économie et qui commence à se faire sentir dans notre région, par la réduction des charges militaires, la recherche systématique des marchés extérieurs et la priorité aux investissements productifs.

— **Un régime fiscal fondé sur la justice.** C'est la fortune qui doit payer et non la masse des consommateurs. La France est le seul pays où l'impôt indirect, payé surtout par les travailleurs, assure les deux tiers des recettes fiscales.

— La simplification du taux de la T.V.A. et la création d'une « série utilitaire » à bon marché pour les articles de première nécessité qui bénéficieraient de l'exonération de la T.V.A.

PROGRAMME SOCIAL

La réforme de l'économie doit s'accompagner d'une promotion sociale :

— par l'encouragement de l'Etat à la conclusion de conventions collectives nationales.

— en assurant aux Comités d'entreprise un droit de contrôle effectif.

— en assurant la sécurité de l'emploi.

— par la généralisation de la Sécurité Sociale (agriculture, artisanat, etc.).

— par le remboursement à 80 % des dépenses médicales.

— par l'augmentation du S.M.I.G. et des prestations familiales et la suppression des abattements de zone.

— par la création d'un service national de l'habitat dont la mission serait de donner la priorité à la construction de logements locatifs et de rationaliser l'industrie du bâtiment.

— en rendant aux H.L.M. leur caractère social primitif.

PROGRAMME CULTUREL

L'essor démographique, l'expansion économique et la tradition culturelle de la France exigent :

— la démocratisation de l'enseignement à tous les degrés dans le respect de la laïcité.

— la poursuite d'un plan de constructions scolaires répondant aux besoins du pays.

— le développement et l'équipement de l'enseignement technique.

— l'équipement de l'enseignement agricole.

— le développement de la recherche scientifique.

— la réorganisation du service militaire, afin de permettre pendant une partie de sa durée l'emploi des jeunes gens à des tâches civiles d'intérêt national.

PROGRAMME POLITIQUE

La vie politique française est à l'heure actuelle dominée par le problème algérien.

Il faut élaborer avec les représentants **authentiques** de la population algérienne un statut d'association indispensable au développement harmonieux de la France et de l'Algérie.

Il faut promouvoir une politique hardie et indépendante, basée sur le respect des principes de la Charte de l'O.N.U.

— envisager dans toute son ampleur le problème de l'aide aux pays sous-développés, facteur de paix et d'équilibre mondial,

— prendre et favoriser toute initiative qui tend à arrêter la course aux armements,

— renoncer à l'utilisation militaire de l'énergie atomique.

Pour permettre aux citoyens de participer activement à la vie publique il importe que soit sauvegardée l'indépendance de l'information (en particulier de la R.T.F.).

Un tel programme ne pourra être réalisé que si l'on rend à l'Assemblée Nationale la plénitude du pouvoir législatif.

Ce programme est celui d'une gauche authentique, de l'UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES, qui vous invite à accorder votre confiance à

GIEN André,

Géomètre du cadastre,

Conseiller municipal de CHARDONNAY,

Délégué cantonal de l'Enseignement Primaire,

qui a désigné comme remplaçant éventuel

BLUM Pierre,

Gérant de coopérative à MACON,

Secrétaire fédéral de l'U.F.D.,

Membre de l'UNION de la GAUCHE SOCIALISTE.

Investiture accordée par le Bureau National de l'U.F.D. composé de :
M. le Doyen CHATELET, MM. Edouard DEPREUX, Jean-Jacques GRUBER, Jean HYPPOLITE, Alfred KASTLER, Maurice LACROIX, Gilles MARTINET, Pierre MENDES-FRANCE, Maurice MERLEAU-PONTY, François MITTERAND, Francis PERRIN, Laurent SCHWARTZ et Robert VERDIER.

IMP. BUGUET-COMPTOUR - MACON